REPUBLIQUE DU BENIN
------&&----FRATERNITE - JUSTICE - TRAVAIL
-------&&----PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-------&&-----

DECRET N° 2016-113 DU 10 MARS 2016

Portant nominations à titre normal et civil dans l'Ordre National du Bénin de certaines personnalités béninoises.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DE L'ETAT CHEF DU GOUVERNEMENT GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 23 novembre au 07 décembre 2015;



DECRETE

<u>Article 1^{er}</u>: sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1 <u>Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</u> <u>Scientifique</u>

Messieurs:

- ADOUNKPE Menakpo Ferdinand, Chercheur;
- ATAHOUET Gervais Nounhatin, Chercheur;
- TOPANOU Adolphe, Professeur-Assistant à la retraite ;
- TOSSOUVI Kouami Albert, Administrateur du Trésor.

2 Ministère de la Santé

Monsieur MENOU Julien Vodjo, Chirurgien.

3 <u>Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation</u> <u>Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes</u>

Messieurs:

- ADJIBODE Gabriel Antoine, Professeur certifié à la retraite ;
- AHAMIDE Abalo Basile, Professeur certifié d'anglais à la retraite.
 - 4 <u>Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la</u> Réforme Administrative et Institutionnelle
- Madame TOGBE GBOGNON Josephine, Inspecteur des Services de Sécurité Sociale à la retraite.

etto

1

5 <u>Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration</u> <u>Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur</u>

• Monsieur **HOUNTONDJI Armand**, Diplomate.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 10 mars 2016

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de l'Ordre National du Bénin,

Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations: PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 26 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASJEP - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 09.

